

Courrier Picard

20-9-2025  
**L'ACTUALITÉ  
EXPRESS**

● **Une station  
touristique face  
aux risques d'érosion**

**Le Crotoy.** Lundi 15 septembre, les élus de la commune étaient réunis en salle du conseil. Les débats ont permis de se projeter sur l'avenir touristique de la commune. Le maire, Philippe Evrard, a été autorisé, à l'unanimité, à solliciter le renouvellement du classement en station touristique.

Au-delà de l'intérêt attractif qu'un tel label offre, il est aussi porteur de soutiens financiers et de bénéfices économiques pour la station. Les conséquences du dérèglement climatique posent désormais de réels problèmes sur le littoral. L'inscription sur la liste des communes soumises à l'érosion permet : « *de renforcer la résilience face à ses effets* », rappelle la loi n° 2021-1104. Les élus ont voté à l'unanimité pour l'inscription de la commune sur cette liste. Ainsi, l'établissement d'une cartographie de prévision du recul du trait sera financé à 80 % par l'État pour « *identifier les secteurs d'accueil ou de démolition dans les zones d'exposition* ». D'autre part, pour conserver le souvenir de Angéline et Moïse Baillon, un couple qui : « *a consacré sa vie à servir les autres durant la première*